

BOUÉES DE RENSEIGNEMENT BULLETIN D'INFORMATION 2022 – numéro 4

Les bouées de renseignement sur le lac : un bon moyen de protéger notre lac!



Nos objectifs de *réduire l'érosion des berges et d'établir un code de navigation limitant les vagues dans les zones sensibles*, ont été assez largement atteints et nous poursuivrons en ce sens cette année.

Nous croyons sincèrement que la très grande majorité des plaisanciers naviguent peu dans les zones moins profondes identifiées par les bouées et s'ils le font, c'est en respectant les vitesses de promenade (5km/h) avec très peu d'impact sur la berge. Cela veut dire que les plaisanciers adoptent de plus en plus une forme de navigation écoresponsable et nous vous en remercions!

Nous sommes également convaincus que l'installation de repères visuels sur notre plan d'eau est un ajout important à la *"Carte de navigation écoresponsable du Lac Blanc"* visant à encourager les plaisanciers à profiter du privilège de naviguer tout en protégeant notre lac, aujourd'hui et pour l'avenir.

Cette année nous installerons **15 bouées** de renseignement portant l'inscription **"Pas de Vague"** et **"Zone fragile"** dans les 4 secteurs les plus fragiles comme les baies peu profondes. L'achat, l'installation au printemps, le retrait à l'automne et l'entreposage des bouées est planifié et géré par l'ARLB et son équipe de bénévoles. C'est la municipalité qui a défrayé la quasi-totalité du coût de ces bouées. Elle démontre ainsi concrètement son engagement envers la protection du lac Blanc.

L'emplacement des bouées a été déterminé par l'identification des zones fragiles du lac dont la profondeur est inférieure à 6 mètres et que vous retrouverez sur notre carte de navigation à la fin du présent texte. La position des bouées tient également compte de la distance désirée de la berge, soit environ 100 mètres. L'emplacement des bouées reflète donc ce qui est indiqué sur la carte de navigation (avec un écart de ± 10 mètres de rayon et ± 1 m de profondeur). Les bouées seront en place du 12 juin au 25 septembre approximativement,

soit pendant la période plus intensive de navigation. Grand MERCI à nos vaillants bénévoles qui procèdent à l'installation de ces bouées!

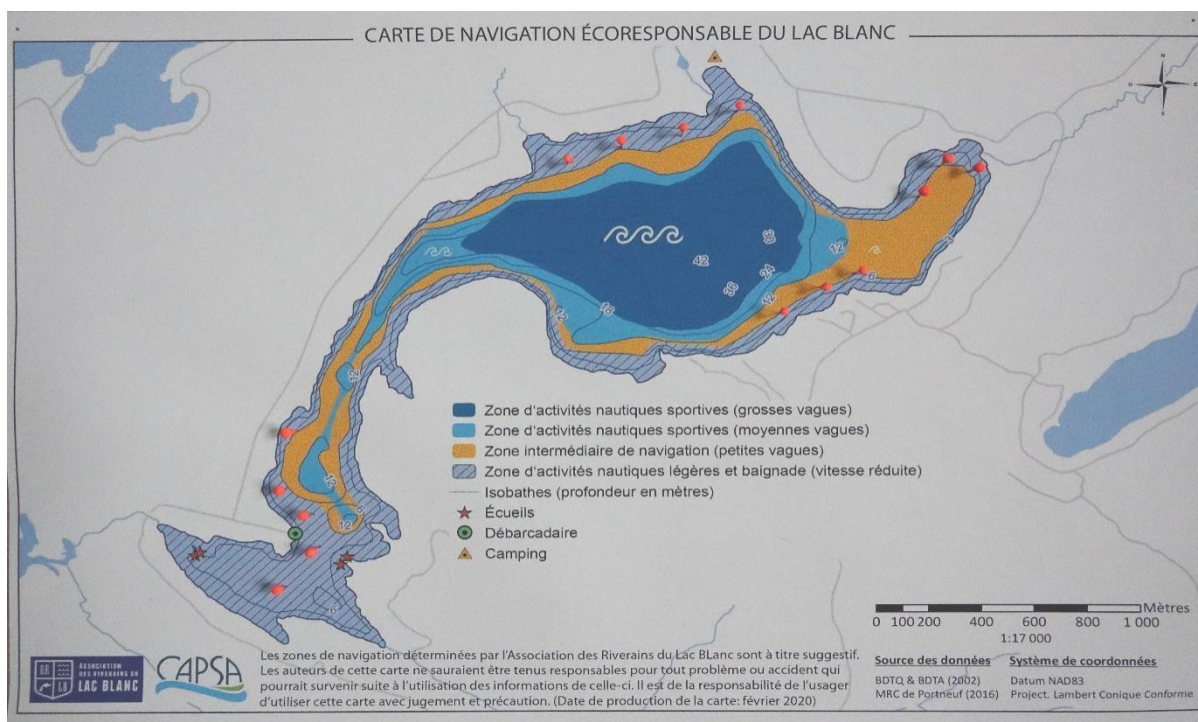
Vous remarquerez par ailleurs l'ajout de quelques bouées de type ballons rouges indiquant des écueils (haut fond, roc, roches) où on a déploré de nombreux incidents et bris d'embarcations par les années passées.

Nous joignons à nouveau notre *Carte de navigation écoresponsable* avec les emplacements des bouées de renseignement marqués par des épingles (voir plus bas). Nous projetons afficher cette carte en grand format avec les points d'emplacement des bouées à différents endroits stratégiques tels qu'au débarcadère municipal public, à la marina du Camping et sur les panneaux d'affichage de l'ARLB.

Enfin, nous avons deux **recommandations importantes à faire aux différents usagers** du lac :

1- Pour les petites embarcations non-motorisées : **Encourager les utilisateurs à longer davantage les rives** (partie bleue hachurée de la carte) par mesure de sécurité particulièrement en période de grand achalandage d'embarcations motorisées. On fait surtout référence aux planches à pagaie, kayaks, pédalos, etc ... Le lac se partage, mais il doit se partager en toute sécurité pour tous.

2- Pour les sports nautiques avec embarcations motorisées à plus forte incidence sur le battillage (les vagues qui s'échouent sur la rive) : **Encourager les adeptes à s'éloigner davantage des berges, à plus de 200 m** (partie bleu foncé sur la carte). On fait surtout référence aux activités nautiques de traction et au surf sur des vagues surdimensionnées.



France St-Germain, présidente ARLB

29 juin 2022